



COMMUNE D'HUEZ



Monsieur Yves MOIROUX

Maire

Mairie d'Auris en Oisans

38 142 AURIS EN OISANS

OBJET : Avis sur P.L.U Commune d'Auris en Oisans

V/REF : Courrier 11 Mars 2019

N/REF : JYN/ACz/MCA n°

Dossier suivi par Antoine CANIVEZ (0476112121)

Alpe d'Huez, le 11 Juin 2019

Monsieur le Maire,

La commune d'Auris située aux portes du Parc National des Ecrins est reconnue station de ski familiale et tout spécialement adaptée aux enfants avec de nouvelles structures et animations nombreuses et attrayantes pour tous ses hôtes.

La station d'Auris en Oisans est réputée pour son calme pour tous les amoureux de la nature hiver comme été, avec diverses activités, ski de pistes, ski de fond, randonnées variées.

Votre Commune regroupant ses petits hameaux traditionnels préserve le patrimoine riche et unique.

Il faut également souligner en particulier les projets de développement de lits touristiques qui répondent parfaitement aux enjeux du territoire, ainsi que le développement du domaine skiable et l'intégration dans le projet de P.L.U. de la Commune de la liaison entre les grands domaines de l'Alpe d'Huez et les Deux Alpes qui renforcera l'attractivité de l'ensemble du territoire.

En réponse à votre courrier concernant votre projet d'urbanisme sur votre Commune, j'émet donc un avis favorable pour le Plan Local d'Urbanisme arrêté.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Jean-Yves NOYREY

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire

Mairie - 226, route de la Poste - 38750 ALPE D'HUEZ

Tél. : 04 76 11 21 21 - Fax : 04 76 11 21 00 - Email : info@mairie-alpedhuez.fr